Procès-verbal - Assemblée Général du Foyer socio-éducatif du collège François Mitterrand

L'Assemblée Générale est réunie en ce jour du Mardi 19 octobre à 11h30 dans une salle de l'établissement scolaire sis avenue du 9 mars 1962 31460 Caraman en présence de 14 membres *(voir la liste jointe en Annexe 1).*

Ordres du jour

- Bilan moral
- Bilan financier
- Actions à venir pour l'année scolaire 2021/2022
- Élection du bureau de l'association

Bilan moral

La présidente, Mme COMBES, ouvre l'Assemblée générale en dressant un bilan positif des actions réalisées par le FSE dans un contexte sanitaire particulier.

Plusieurs actions ont pu être menées :

- Les photographies de classe se sont bien passées cette année. Les échos et les constations des membres du Bureau concernant l'intervention du prestataire : la société « Comme Une image » sont positives. Les photographies sont de qualité et les ventes sont en cours.
- La vente des chocolats Jeff de Bruges a été maintenue et a permis une recette importante pour le FSE. L'opération est renouvelée cette année et elle est en cours au moment où se déroule l'Assemblée Générale.
- La vente de pain et de chocolat, sur la récréation du matin, aux élèves n'a pas pu être renouvelée du fait du contexte sanitaire. Mme CABON précise qu'il lui semble difficile de pouvoir remettre en place cette action dans l'immédiat car l'équipe d'assistants d'éducations qui gérait la vente est nouvelle ; mais aussi car les dotations de l'établissement diminuent. Mme PRADELLES propose de réaliser une vente très ponctuelle avec les élèves de SEGPA. Le FSE, via le collège, achèterait des viennoiseries congelées que l'atelier HAS se chargerait de faire cuire et de vendre. La proposition est reçue positivement par l'Assemblée Générale. La question de « l'équilibre alimentaire » est alors évoquée. M. MERCHET, chef d'établissement, précise que s'il s'agit d'une vente très ponctuellement cela ne lui semble pas poser de problème. Le Bureau doit maintenant étudier la faisabilité d'une telle action en collaboration avec l'atelier HAS pour la confection et la vente ainsi que le service de restauration pour l'achat des denrées.
- Le don pour le Club Lecture du CDI a été honoré, d'un montant de 2800 euros, il a permis l'achat de livres, matériels de coloriage… Ce don important (1400€ X2) s'explique car l'association a versé trop tardivement l'an passé son don annuel pour apparaître dans le précédent bilan financier.
- Le FSE a également financé les billetteries pour diverses sorties scolaires et interventions : Altigone, Music'hall, Contes Monts et Merveilles.
- L'association sportive, au regard du contexte sanitaire, n'a pas reçu le don de 1000 euros l'an passé. En effet, ce don sert à financer les déplacements. Ils n'ont pas eu lieu l'an dernier. Ce don sera remis en place dès cette année scolaire car les activités de l'association sportive reprennent.

- Le FSE a participé à l'achat de deux tables en bois pour améliorer le cadre de vie des élèves pour un montant d'environ 760 euros (montant exact dans le bilan financier *Annexe 2*). La possibilité d'en acheter d'autres pour les cours 2 et 3 est évoquée. Pour l'instant cet achat est repoussé dans le temps car le FSE va devoir financer d'autres actions.

Bilan financier – *Voir Annexes 2 et 2-bis*

Le bilan financier de cette année est bénéficiaire + 2696,32 euros (pour rappel, il était de + 5654,91 euros en 2019/2020). Cela s'explique par l'annulation de nombreuses sorties/voyages scolaires.

Le Bureau explique à l'Assemblée Générale que le but de l'association n'est pas de thésauriser. Or depuis deux ans, les bilans comptables sont très positifs du fait de l'annulation de nombreuses actions. L'argent récolté doit servir aux élèves.
Le principe retenu pour l'année scolaire 2021/2022, par le Bureau, est de participer plus largement aux dépenses des sorties scolaires de l'établissement sans mettre à mal les comptes de l'association. Le but est d'écouler une partie de notre réserve financière pour permettre le maintien des sorties et le financement de nouvelles. Ceci s'inscrit dans une demande qui a été faite à l'association par le collège. En effet, connaissant une diminution des dotations et voyant certains frais s'envoler, le collège se retrouve dans une position délicate car il est dans l'incapacité de financer intégralement des sorties dites « obligatoires ». Seule une participation accrue du FSE permettrait le maintien de ces sorties. Mme MORALES évoque alors un élément de fond. Est-ce au FSE de pallier le manque de dotations des institutions de tutelle ? Le don du FSE ne masque-t-il pas un problème de fond : le sous-financement du collège François Mitterrand menace certaines actions pédagogiques ? Le Bureau explique alors que cette participation accrue est ponctuelle et qu'une communication très claire sera faite à destination de la communauté éducative pour expliquer l'engagement financier du FSE. Mme BACHARAN regrette que certaines sorties dites « facultatives » ne puissent pas être financées par les familles. Elle évoque une sortie à la cité de l'espace qu'elle souhaiterait remettre en place avec quelques élèves motivés, charge aux familles d'en financer le coût. L'Assemblée Générale n'y voit pas d'inconvénient mais cela n'est guère de son ressort. Toutefois, le Bureau précise que dans le cadre de ces sorties facultatives, où un financement serait demandé aux familles, il peut le cas échéant, en cas de difficulté financière, se substituer aux familles et payer la participation afin que l'élève puisse participer à la sortie en question.

Mme CABON souligne, pour l'année 2021/2022, une légère baisse des cotisations (pour rappel, l'année 2019-2020, une baisse d'environ 600 euros avait déjà été enregistrée). La nécessité d'une réelle communication à destination de l'ensemble de la communauté éducative pour expliquer l'intégralité des actions qui sont financées par le FSE s'impose. Mme COMBES indique que la création d'un compte FSE sur l'ENT du collège devrait faciliter cette communication ciblée.

Mesdames CABON et COMBES soulignent une rentrée d'argent exceptionnelle (140 euros) cette année grâce à une tombola organisée par les agents, que nous espérons voir renouvelée.

Mme CABON, trésorière du FSE, sollicite quitus pour le compte financier 2020/2021. Elle ne participe donc pas au vote. M. GAFFARD soumet au vote le quitus. *Voir Annexe 2 Bis.*

Nombre de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
13	13	X	X

Actions à venir pour l'année scolaire 2021/2022

La situation financière de l'établissement est particulière et le collège demande au FSE une participation accrue afin de pouvoir maintenir les sorties scolaires prévues par les enseignants. Pour cela, le collège demande au FSE un don prévisionnel d'environ 4080 euros, soit 4 euros par élève pour chaque sortie scolaire. Le principe du don est soumis au vote sans en préciser un montant fixe. M. GAFFARD soumet au vote la proposition.

Nombre de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
14	14	X	X

Sur l'idée de Mme MORALES, le Bureau propose de mettre en place une nouvelle action. Elle consisterait à ouvrir aux élèves un concours pour trouver le meilleur logo du collège de l'année scolaire 2021/2022, puis de faire floquer divers produits dérivés pour les proposer à la vente (tee-shirt, polo, sweat…), charge au Bureau d'en étudier la faisabilité et de faire intervenir les prestataires extérieurs nécessaires. Ce concours pourrait être renouvelé chaque année avec un nouveau logo, voire de nouvelles gammes de couleur. M. GAFFARD soumet au vote la proposition.

Nombre de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
14	14	X	X

Le Bureau propose de maintenir les dons à l'UNSS (1000 euros) et au CDI (1400 euros). M. GAFFARD soumet au vote la proposition.

Nombre de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
14	14	X	X

Le Bureau propose l'ouverture de crédits pour le financement d'un « Club du foyer », permettant l'achat de petits matériels (jeux de société, matériels de dessin, de peinture…) à destination des élèves. M. GAFFARD soumet au vote la proposition.

Nombre de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
14	14	X	X

M. ROUQUET demande la possibilité de financer l'achat de petits matériels de bricolage pour mener à bien le projet d'une boite à livres. M. GAFFARD soumet au vote la demande de financement.

Nombre de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
14	14	X	X

Le Bureau propose l'ouverture d'une nouvelle ligne budgétaire afin de financer partiellement la venue d'une sophrologue sur l'établissement le jeudi et le vendredi, à destination des élèves. M. GAFFARD soumet au vote la proposition.

Nombre de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
14	14	X	X

Le Bureau propose l'ouverture d'une nouvelle ligne budgétaire afin de financer des sorties organisées directement par le FSE. Afin de donner plus de visibilité à l'association, Mme CABON propose d'organiser et de financer des sorties au cinéma ou encore à la patinoire (le mercredi après-midi) en collaboration avec les équipes pédagogiques. M. GAFFARD soumet au vote la proposition à la fois d'organisation de ces sorties mais aussi de l'ouverture des crédits nécessaires pour le financement.

Nombre de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
14	14	X	X

Enfin, afin de redynamiser l'engagement des élèves dans le FSE, Mme CABON propose l'organisation d'un gala de fin d'année pour les Troisièmes. Les élèves et les familles seraient alors sollicités. Le FSE se chargerait de financer l'action (en totalité ou partiellement). M. GAFFARD soumet au vote la proposition à la fois d'organisation de ce gala mais aussi de l'ouverture des crédits nécessaires.

Nombre de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
14	14	X	X

Élection du Bureau

Les membres actuels du Bureau présentent à nouveau leur candidature pour cette année scolaire 2021/2022.

Mme COMBES Magali, enseignante, présente sa candidature au poste de présidente.

Nombre de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
14	14	X	X

Mme CABON Aurélie, conseillère principale d'éducation, présente sa candidature au poste de trésorière.

Nombre de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
14	14	X	X

M. GAFFARD Jérémy, enseignant, présente sa candidature au poste de secrétaire.

Nombre de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
14	14	X	X

Mme SOULIE Angélique, assistante d'éducation, n'exerce plus dans l'établissement et n'est donc plus éligible conformément aux statuts de l'association.

Aucune question diverse n'a été posée.

L'ensemble des ordres du jour étant épuisés, l'Assemblée Générale est levée à 12h35.

Fait à Caraman, le 19 octobre 2021

Mme COMBES, présidente de l'association

M. GAFFARD, secrétaire de l'association

Annexe 1

Liste des présents à l'Assemblée Générale du 19 octobre 2021 – 11H30

Salle 14

NOM – Prénom	Qualité
Membres du bureau	
Mme COMBES Magali	Présidente
Mme CABON Aurélie	Trésorière
M. GAFFARD Jérémy	Secrétaire
Membres de l'association	
M. MERCHET Cédric	Chef d'établissement
Mme BACHARAN Stéphanie	Enseignante
Mme COLLET Carole	Enseignante
Mme DUPUY Christelle	Enseignante
M. MARTINEZ Achille	Enseignant
Mme MORALES Sophie	Enseignante
Mme PRADELLES Cathy	Enseignante
M. ROUQUET Dominique	Enseignant
M. SIGUIER Alexandre	Enseignant
M. TELLIA Richard	Enseignant
Mme TISNE Noëlle	Enseignante

Annexe 2

FOYER
SOCIO-EDUCATIF

Collège F.Mitterrand
Caraman

BILAN FINANCIER 2020-2021

Compte de fonctionnement général
du 01/09/2020 au 31/08/2021

Pour rappel

Résultat exercice 2019-2020 : **5 654,91 €**
Solde en compte le 31/08/2020 : **22 817,62 €**

EXERCICE 2020-2021	RECETTES en €	DÉPENSES en €	SOLDE en €
Cotisations	3 171,00 €	10,00 €	3 161,00 €
Photos	2 157,75 €	0,00 €	2 157,75 €
Chocolats de Noël	7 249,50 €	5 571,95 €	1 677,55 €
Tombola des agents	140,00 €	0,00 €	140,00 €
Subventions collectivités locales	648,00 €	0,00 €	648,00 €
Autres produits courants	379,50 €	104,89 €	274,61 €
Remboursement Studio WB	472,93 €	0,00 €	472,93 €
Tables en bois de la cour	0,00 €	761,02 €	-761,02 €
Concours éloquence	0,00 €	65,03 €	-65,03 €
Sortie ALTIGONE	0,00 €	324,00 €	-324,00 €
Sortie MUSIC'HALL	0,00 €	1 050,00 €	-1 050,00 €
Contes Monts et Merveilles		600,00 €	-600,00 €
Club biblio	0,00 €	2 800,00 €	-2 800,00 €
Assurances	0,00 €	121,57 €	-121,57 €
Autres charges courantes	0,00 €	12,80 €	-12,80 €
Frais de tenue de compte	0,00 €	100,50 €	-100,50 €
TOTAUX:	**14 218,68 €**	**11 522,36 €**	**2696€32**

Résultat exercice 2020-2021 : **2 696€32**

Solde en compte le 31/08/2021: **25 513€94**

Annexe 2 bis

FSE du Collège François Mitterrand
Avenue du 19 mars 1962
31460 CARAMAN
Nom du mandataire : Mme Aurélie CABON

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

QUITUS

La Commission de Contrôle du FSE réunie au Collège de Caraman le Mardi 19 Octobre 2021 s'est fait présenter : (en conformité avec le document d'aide au rapport des vérificateurs aux comptes)

- L'ensemble des pièces comptables et des justificatifs (factures, tickets de caisse, bordereaux, reçus,...)

La Commission a vérifié, par sondage, différentes pièces en recettes et dépenses.
Les écritures étant conformes aux justificatifs présentés, la Commission donne ***quitus*** de la gestion du FSE au(x) mandataire(s) :

- Mme CABON Aurélie

L'exercice est clos au 31/08/2021
avec un bénéfice de 2 696€ 32
Somme arrêtée au bilan : 25 513€ 94

Qualité (parent / enseignant)	Nom	Emargement
Enseignant / secrétaire	GAFFARO	
Enseignant (présidente)	COMAS	
Enseignante	Bacharan	